



RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHÉSION À L'AMC 2011

Association de Musicothérapie du Canada
Adresse postale:
110 Cumberland Street, Suite #320
Toronto, ON
M5R 3V5
1-800-996-CAMT (au Canada)
416-944-0421
camt@musictherapy.ca
www.MusicTherapy.ca

L'Association de musicothérapie du Canada (AMC) est une association professionnelle incorporée au niveau fédéral pour promouvoir la pratique de la musicothérapie au Canada dans les réseaux communautaires, de santé et d'éducation. L'AMC est un forum pour ses membres, prodiguant information, conseils et expertise professionnelle en musicothérapie. L'AMC représente les intérêts des musicothérapeutes dans les domaines des normes de pratique professionnelle, des échelles salariales et de la législation gouvernementale.

Cotisations

Musicothérapeute Accrédité	175\$	Catégorie votante, ouverte à tout individu qui a le statut de Musicothérapeute accrédité (MTA) . Ce statut donne droit à l'exercice des fonctions au sein de l'association
Musicothérapeute accrédité - Retraité/Inactif (MTA R/I)	60\$	Catégorie votante, ouverte à tout individu qui a le statut de Musicothérapeute accrédité (MTA) et qui n'est pas activement impliqué dans la pratique de la musicothérapie. Ce statut donne aussi le droit d'exercer une fonction au sein de l'association. Des frais de 50\$ sont exigés pour revenir à la catégorie active de MTA.
Membre votant – Études supérieures	75\$	Catégorie votante, ouverte à tout individu qui a le statut de Musicothérapeute accrédité (MTA) et qui étudie à temps plein ou aux études supérieures.
Musicothérapeute- Interne (MTInterne)	60\$	Catégorie non votante, ouverte à tout individu qui est en voie d'accréditation. Cette catégorie peut être renouvelée qu'une seule fois après 2 ans, en fournissant une lettre provenant du registraire anglo-phonique ou francophone permettant l'adhésion à ce statut.
Membre-Associé	125\$	Catégorie non votante, ouverte à toute personne non accréditée
Étudiante	60\$	Catégorie non votante, ouverte à tout étudiant qui étudie à temps plein ou à temps partiel en musicothérapie. Les étudiants à temps plein sont aussi éligibles.
Corporatif	330\$	Catégorie votante, ouverte à des corporations, intéressé dans la participation des objectifs de l'association. Un seul représentant de la corporation a le droit de vote.

ADHÉSION ANNUELLE

- Du 1er décembre au 30 novembre. Un nouveau membre peut s'inscrire à partir du 1^{er} août.
- Toute cotisation reçue après le 1er août s'applique à l'année suivante.
- Toute cotisation reçue avant le mois d'août donne droit à tous les envois postaux de l'année en cours.
- Les membres internationaux sont priés d'envoyer le montant en argent canadien, soit par mandat poste international ou par traite bancaire.

Voir au verso ou à la page suivante pour le formulaire d'inscription